



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 71372

Texte de la question

M. Tony Dreyfus alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur la restructuration du réseau hospitalier de Paris. Depuis plusieurs années, la gestion de l'hôpital public est entrée dans une nouvelle phase. Régulièrement, le Chef de l'État a affirmé sa volonté de doter l'hôpital d'un « véritable patron », de gérer l'hôpital public comme une entreprise. Pourtant, l'hôpital public n'est pas une entreprise. Nombre de ces missions ne sont pas rentables et échappent au financement par la tarification à l'acte mise en place en 2004. La prise en charge des personnes âgées, les situations de précarité et les urgences sont en immense majorité assurées par l'hôpital public quand les cliniques privées se concentrent sur les opérations les plus lucratives. Les conséquences ne se sont pas faites attendre et aujourd'hui beaucoup d'hôpitaux se trouvent sous-financés avec des conséquences directes sur la qualité des soins et la situation déjà difficile des personnels. On ne compte plus le nombre de témoignages de médecins, d'infirmiers et d'aides-soignants se plaignant de ne plus avoir le temps d'écouter et d'accompagner leurs patients. Pourtant, ce n'est visiblement que le début du calvaire pour eux. Rien qu'en région parisienne, elle souhaite supprimer plus de 1 000 postes en 2010. Il apprend par voie de presse que le centre Fernand-Widal, implanté dans sa circonscription, serait menacé de fermeture. À l'heure où l'allongement de la durée de vie induit une augmentation sans précédent des demandes de soin, Il lui demande si elle va prendre en compte la nécessité de laisser de côté une vision strictement gestionnaire du système de santé français.

Données clés

Auteur : [M. Tony Dreyfus](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71372

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1603

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)